



L'injection dans la distribution de gaz issu du biométhane

La production de biométhane a déjà été largement abordée dans nos colonnes. Aujourd'hui, nous nous intéressons au transport et à la distribution du gaz issu du biométhane. Le territoire mosellan, notamment les arrondissements de Thionville, Metz et Forbach/Boulay, est principalement orienté vers la distribution du gaz.

La transition énergétique ne se fera qu'en utilisant toutes les ressources à notre disposition et en mettant en place un mix énergétique équilibré et adapté selon les territoires et les utilisations. La solution ne sera pas apportée par une seule énergie mais par leur complémentarité.

Le gaz a un rôle crucial à jouer car il est un levier de flexibilité efficace pour les Energies Renouvelables ou EnR.

Le développement du biométhane en France démontre que le gaz peut être une énergie renouvelable. La loi de transition énergétique pour la croissance verte a d'ailleurs fixé un objectif de 10 % de biométhane dans le réseau de distribution de gaz à l'horizon 2030.

La Chambre d'agriculture et GRDF travaillent en étroite collaboration pour le développement de l'injection du biométhane dans les réseaux de distribution.

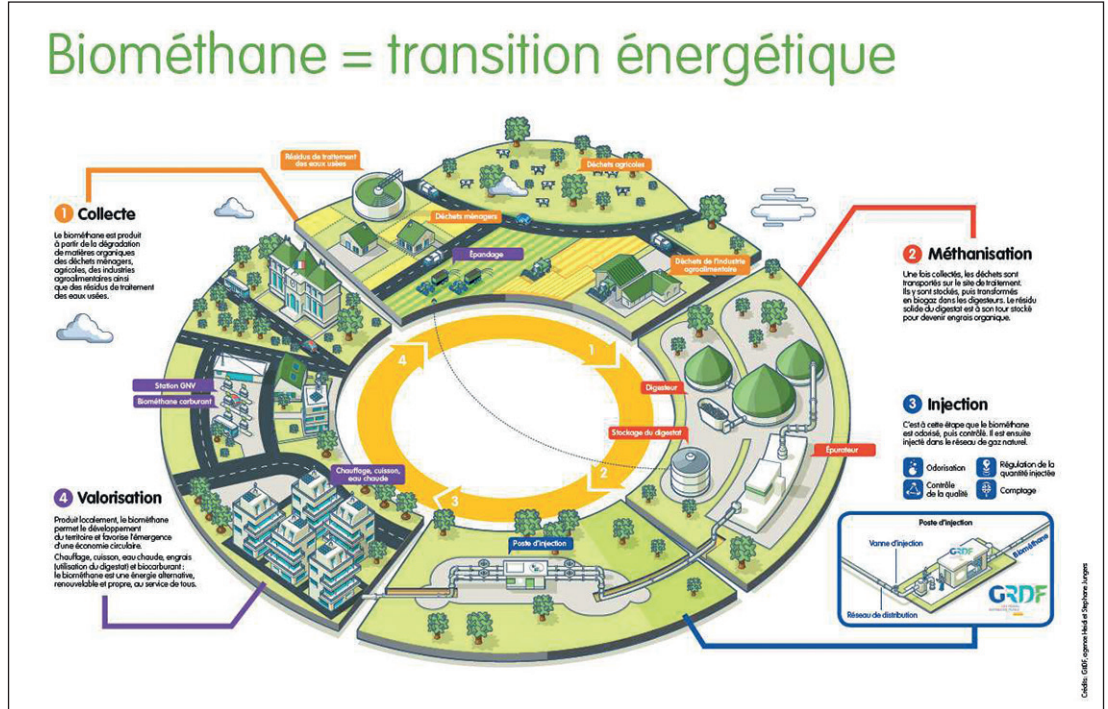
Le transport du gaz : des cahiers des charges contraignants

En France, nous sommes en présence de deux acteurs majeurs du cheminement du gaz : GRTgaz pour le transport de gaz et GRDF pour la distribution de gaz.

Le gaz naturel est importé à 98 %. Les infrastructures gazières qui permettent d'importer le gaz et de l'acheminer jusqu'aux zones de consommation sont donc essentielles au bon fonctionnement du marché et à la sécurité d'approvisionnement.

Les réseaux de transport permettent l'importation du gaz depuis les interconnexions terrestres avec les pays adjacents et les terminaux méthaniers. Ils sont également un maillon essentiel à l'intégration du marché français avec le reste du marché européen. Ces réseaux sont sous des pressions allant de 15 à 80 bars.

Les pressions des réseaux de transport de gaz étant élevées, les cahiers des charges pour se connecter sont exigeants ce qui génère d'importants surcoûts. Pour le monde agricole, injecter du gaz dans de tels réseaux de transports n'est pas une solution rentable, sauf



Après épuration, le biogaz atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel, et prend l'appellation de biométhane. Il peut alors être injecté dans les réseaux de gaz naturel et couvrir les besoins des usagers en chauffage, cuisson, eau chaude sanitaire et carburant. Il peut aussi être utilisé comme carburant : c'est le bioGNV.

pour des grosses unités de méthanisation correspondant à une unité de cogénération de 1,2 MW minimum.

La distribution du gaz passe au vert

Les réseaux de distribution permettent l'acheminement du gaz depuis les réseaux de transport jusqu'aux consommateurs finaux qui ne sont pas directement raccordés aux réseaux de transport. Environ 11 millions de consommateurs sont raccordés aux réseaux de distribution de gaz naturel.

Ces clients sont alimentés par vingt-cinq gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) de gaz naturel, de tailles très inégales. GRDF (Gaz Réseau Distribution France), assure la distribution de plus de 96 % du marché français.

Les pressions des réseaux de distribution sont nettement plus basses que celles des réseaux de transport. Le niveau des investissements pour les agriculteurs qui souhaitent raccorder leur installation de biométhane à un réseau de distribution est donc moins élevé que celui pour se raccorder aux réseaux de transport.

La Chambre d'agriculture de la

Moselle et GRDF sont pleinement engagés dans le développement du biométhane et apportent leur soutien aux porteurs de projets depuis la description de leurs besoins jusqu'à l'exploitation de leur site d'injection. Les piliers de la méthanisation sont balayés avec minutie pour établir la pertinence ou non de monter un projet d'injection.

Quels débouchés pour le biométhane ?

Le biogaz est un gaz 100 % renouvelable, un substitut du gaz naturel, produit localement à partir de la fermentation de produits agricoles (effluents d'élevage, déchets de cultures, d'ensilage ou de grains) dans les méthaniseurs. A noter que les méthaniseurs peuvent aussi, sous certaines conditions, accueillir des déchets organiques issus des industries ou des collectivités.

Du biométhane au bioGNV, l'alternative écologique et économique pour rouler autrement

Utilisé comme carburant, le biométhane est la valorisation la plus vertueuse du biogaz selon un rapport de l'ADEME (2007). Le biométhane ou bioGNV est aussi propre que le GNV (Gaz naturel véhicule), avec un atout supplémentaire : il réduit de plus de 95 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'essence et au gazole.

Le GNV est un nouvel axe de développement du gaz en France. Un nouvel usage déjà très implanté dans d'autres pays puisqu'il représente la principale alternative aux carburants traditionnels dans le monde avec 18 millions de véhicules en circulation.

A terme, le monde agricole pourrait envisager la création de stations bioGNV individuelles ou collectives pour tout ou partie de sa motorisation.

C'est une solution accessible, beaucoup moins polluante que les carburants traditionnels, que ce soit en termes de pollution locale ou d'émissions de CO₂.

Pour que la croissance de la filière s'inscrive en France sur le long terme des efforts restent à faire. En 2016, cette croissance était de 3 %.

Alain BADO, conseiller spécialisé expert en méthanisation à la Chambre d'agriculture 57 et **Patrick KRENC**, directeur territorial Moselle et Meuse GRDF

Chiffres clés du biométhane en région Est

- 6 sites injectent du biométhane sur l'ensemble des réseaux GRDF à fin 2016. Le Grand Est est la région comptant le plus grand nombre de sites en France.
- 42,3 GWh/an de biométhane sont injectés dans les réseaux de gaz naturel, soit l'équivalent de la consommation annuelle de près de 3550 foyers ou 192 bus.
- 7 stations GNV/bioGNV publiques sont ouvertes.

Chambre d'agriculture de la Moselle
Alain BADO - Tél. 06 86 26 14 35
alain.badoc@moselle.chambagri.fr
GRDF - Patrick KRENC
patrick.krenc@grdf.fr



Source <http://www.gaz-mobilite.fr/actus/le-tracteur-au-methane-de-new-holland-presente-a-milan-988.html>

Agenda

JEUDI 19 OCTOBRE
à ST HILAIRE-EN-WOËVRE (55)

ARVALIS organise une journée technique Bovins viande.

Inscription sur : evenements-arvalis.fr



BOVINS VIANDE

Alimentation, bâtiment, énergie: quoi de neuf en engraissement de jeunes bovins?

Jeudi 19 octobre 2017
13h30 - 17h
St Hilaire en Woëvre (55)

Réalisée par : **ARVALIS**

Formation

ATTEINDRE UNE AUTONOMIE ALIMENTAIRE POUR MAITRISER SON COÛT DE PRODUCTION OVINE

Mercredi 4 octobre à Morhange

Intervenante : Laurence Sagot - Institut de l'Élevage - CIRPO

L'alimentation représente le principal poste de charge dans les élevages ovins. Une voie de réduction de ce poste est le développement de l'autonomie fourragère.

Cette formation s'intéresse à la valorisation des fourrages de l'exploitation en remplacement total ou partiel de l'achat d'aliment.

Programme :

- Connaître les différents niveaux d'autonomie alimentaire et situer son exploitation
- Les solutions pour diminuer la consommation de concentrés au niveau du troupeau : propositions individuelles adaptées à chaque stagiaire
- Mélange fermier ou aliments du commerce pour l'engraissement des agneaux (itinéraire technique, performance, coût...)

Prix :

Cette formation est gratuite car entièrement prise en charge par VIVEA.

Contact :

Christelle Vaillant, technicienne spécialisée - Tél. 06 80 61 85 80
Mail : christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr

Comité de rédaction du 29/09/17 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie-Adamy et Estelle Pochat, élues ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, A. Touchot.